



# **POLE ARBITRAGE PROCES – VERBAL COMMISSION D'ARBITRAGE**

**REUNION CDA DU 14 JANVIER 2022**

**PV N° 6**

**PRESENTS** : MM. WAILLIEZ - PETIT - BOUSSELY (UNAF) - DUPAYS - DESSIMOULIE - GANDOIS - ZIANI-BEY

**EXCUSES** : MME LACHAUD – MM. GOQCUN - PAUGNAT - EL BEDOUI - BAYLE - HENNION - OUHALI - DUCLOSSON

\*\*\*\*\*

En application des articles 188 et 190 des règlements de la FFF et de l'article 30 des règlements généraux de la LFNA, les décisions prises lors de cette réunion peuvent être frappées d'appel devant la commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par lettre recommandée ou télécopie, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club).

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain du jour de la notification de la décision prise pour les litiges concernant les rencontres de coupe et pour les 4 dernières journées de championnat régionaux.

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

- Réflexion sur le nombre croissant des indisponibilités de dernière minute.
- Désignations sur les matchs à enjeux lors de la deuxième partie de la saison.
- Présentation du tableau des arbitres par catégorie (Travail de remise à jour).
- Présentations du groupe d'arbitre promotionnel ainsi que les promotions accélérées.
- Mise en place du calendrier des réunions mensuelles plénières pour la deuxième partie de la saison.
- Réunion du bureau en Visio conférence.

\*\*\*\*\*

**Indisponibilités :**

La commission a adopté une position commune concernant les arbitres qui ne respectent pas leurs engagements, à savoir leur rappeler leurs devoirs et leurs obligations et en informer leurs présidents afin qu'aucune remarque ou contestation ne soit émise contre la CDA.

Dans un second temps les arbitres ne respectant pas le délai de mise en indisponibilité ne seront désignés qu'après leurs collègues et dans des divisions inférieures. Si leurs absences continuent la



# **POLE ARBITRAGE PROCES – VERBAL COMMISSION D'ARBITRAGE**

commission sera amenée à prendre des décisions plus radicales après une convocation officielle en commission au district.

## **Matches à enjeux :**

Il a été décidé d'apporter une veille importante sur les matchs retours en termes de désignations d'arbitres.

## **Tableau des arbitres :**

Une remise à jour du tableau des niveaux des arbitres a été réalisée afin de désigner le plus précisément possible sur chaque division. Ce tableau est évolutif en fonction des observations.

Olivier Petit qui est en charge des observations s'inquiète sur le manque de personnes volontaires pour les observations et notamment les anciens observateurs ainsi que nos arbitres qui ont mis un terme à leur carrière. Il souhaiterait plus de volontaires dans cette mission.

Malgré un nombre restreint d'observateurs, Mr Petit en charge de ce pôle reste satisfait de l'avancement de cette mission.

## **Groupe promotionnel et promotions :**

Un point a été fait sur les candidats ligue et ceux qui peuvent rejoindre ce groupe en fonction de leur promotion durant cette deuxième partie de saison.

## **Calendrier des réunions :**

Un calendrier est mis en place pour les réunions plénières (calendrier évolutif en fonction de la crise et des impératifs de l'ensemble de la commission).

Plusieurs réunions en visio conférence sont programmées avec Mme Lebreton afin de rendre le fonctionnement de la CDA le plus efficient possible (réunion de chaque pôle constituant la CDA).

Une convention est en cours de signature pour officialiser les échanges avec nos districts voisins.

**Le Président**

**M. Mohamed ZIANI BEY**

**Le secrétaire de séance**

**M. Jimmy DESSIMOULIE**

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI